

Appels d'offres

nice-matin
Vendredi 27 mai 2022

27

AVIS D'APPELS



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

BATIGERE GRAND EST
M. Le Directeur Général
12 RUE DES CARMES BP 750 54000 NANCY
SIRET 6452016400009
Référence acheteur : PFO - 2246
L'avis implique un marché public.
Objet : Contrat de désinsectisation, dératisation et désinfection du patrimoine.
Procédure : Appel d'Offres restreint
Lot N° 1 - 2D 3D EN MEURTHE ET MOSELLE SUD
Lot N° 2 - 2D 3D EN ALSACE
Lot N° 3 - 2D 3D EN MOSELLE
Lot N° 4 - 2D 3D EN MEURTHE ET MOSELLE NORD
Lot N° 5 - 2D 3D EN PACA
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des candidatures : 30/06/2022 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 24/05/2022.
Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.batigere.fr>

Légales

AVIS ADMINISTRATIFS

NICE CÔTE D'AZUR MÉTROPOLITAIN

AVIS AU PUBLIC Déclaration de projet Pôle santé - commune de Nice CLÔTURE de la CONCERTATION PUBLIQUE

Le vendredi 27 mai 2022, la délibération n° 8.4 du 21 octobre 2021, le conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit l'élaboration de la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLU) (concernant le projet de Pôle Santé situé sur la commune de NICE). Conformément à cette délibération une concertation publique, visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, a été lancée par voie de presse, sans les éditions Nice-Matin des 21 et 28 février 2022, celle des Petites Affiches du 24 février 2022 et mise en œuvre à compter du lundi 28 février 2022. Le public avait la possibilité de s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, selon les modalités préalablement annoncées par voie de presse et d'affichage au siège de la métropole, en Maine de Nice et sur le site internet de Nice Côte d'Azur. Il est aujourd'hui porté à la connaissance du public que la concertation relative au projet de Pôle Santé est clôturée le vendredi 27 mai 2022. Les observations recueillies seront analysées et le bilan de la concertation publique présenté au conseil métropolitain de Nice Côte d'Azur.

AVIS ADMINISTRATIFS

Le projet de modification N°4 du PLU a été prescrit par délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2021. Cette modification porte sur trois zones la zone UC3 du Moulin de la Brague, UB8 et UZ4.
L'enquête publique va se dérouler sur une période de 35 jours du mardi 24 mai 2022 au lundi 27 juin 2022. Par décision en date du 8 avril 2022, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Nice a désigné Monsieur Jacques LAVILLETTE Commissaire enquêteur. Chacun pourra prendre connaissance du dossier tous les lundis, mardis et vendredis, de 13h30 à 17h30 durant cette période et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser à l'adresse suivante : Modification du PLU - Monsieur le Commissaire Enquêteur - Hôtel de Ville - 06050 OPIQ
Le Commissaire enquêteur recevra à la mairie les mardis 24 mai 2022, mercredi 8 juin 2022 et lundi 27 juin 2022 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

CESSATION DE GARANTIE

CESSATION DE GARANTIE

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité **DK IMMOBILIER** ZAC SUDALPARC polygone RIVIERA 06 800 CAGNES SUR MER immatriculée au RCS 826246142 pour ses activités de :
- TRANSACTION IMMOBILIÈRE depuis le 17 05 2017
- GESTION IMMOBILIÈRE depuis le 17 05 2017
Après de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89, rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

KENO Résultats des tirages du jeudi 26 mai 2022

Tirage du midi
9 10 13 17 21 24 28 36 37 39
41 43 44 47 51 53 56 62 63 65
x3
JOKER 1 860 075

Tirage du soir
2 3 7 9 12 14 17 19 24 27
36 39 41 42 43 44 45 48 60 61
x3
JOKER 2 122 726

Résultats et informations : Application fdf.fr
JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

AVIS D'ENQUÊTES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE PROJET N°3 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MOUANS-SARTOUX

Par l'arrêté n°52, 183 du 2 mai 2022, le Maire de la commune de Mouans-Sartoux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du PLU pour une durée de 33 jours :
Du lundi 23 mai 2022 jusqu'au vendredi 24 juin 2022 inclus.
La procédure de déclaration de projet n°3 a pour objet de mettre en compatibilité le PLU approuvé pour autoriser la réalisation d'un ensemble de locaux tertiaires et d'activités sur une unité foncière sise à proximité des chemins de la Nartassière et du Puits du Plan. L'enquête publique a pour objet de recueillir les observations des citoyens et de leur intérêt général du projet. Monsieur François GARDET a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nice.
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, ouvert coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront mises à disposition du public au service urbanisme de la mairie de Mouans-Sartoux - 327, avenue de Grasse - du lundi 23 mai au vendredi 24 juin 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h, mardi 31 mai 2022, jeudi 09 juin 2022 et vendredi 24 juin 2022 de 08h30 à 12h et de 14h à 17h.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et orales, au service urbanisme de la mairie de Mouans-Sartoux :
mardi 31 mai 2022 de 08h à 12h et de 14h à 17h, jeudi 09 juin 2022 de 08h à 12h et de 14h à 17h, vendredi 24 juin 2022 de 08h à 12h et de 14h à 17h.
Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête dématérialisé seront également disponibles pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/declaration-projet-3-mouans-sartoux>
Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public dans les locaux du service urbanisme de la commune de Mouans-Sartoux. Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions :
sur le registre d'enquête publique mis à disposition du public dans les locaux du service urbanisme de la commune de Mouans-Sartoux, 327 avenue de Grasse à Mouans-Sartoux, sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/declaration-projet-3-mouans-sartoux>, par courrier, au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Monsieur le commissaire enquêteur
Commune de Mouans-Sartoux
Enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet n°3
B.P n°25 06371 MOUANS SARTOUX CEDEX
par courrier, à l'adresse suivante : declaration-projet-3-mouans-sartoux@mail.registre-numerique.fr.
Ces courriers devront parvenir au commissaire enquêteur avant la clôture de l'enquête, le vendredi 24 juin 2022, à 17h.
À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera disponible au service urbanisme de la commune de Mouans-Sartoux, 327 route de Grasse, et sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/declaration-projet-3-mouans-sartoux> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Après l'enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet n°3 ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu, d'y apporter des modifications en vue de cette approbation.

nice-matin
UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ
POUR VOS ANNONCES LÉGALES
Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

Gilletta nice-matin

Club nautique de Nice
Bernard Deloupy
28,5 x 24,5 cm
176 pages
papier FSC
édition reliée sous jaquette
35 €

Antoine au Tour de France automobile
Yvon Amiel
Grégory Ronot
28,5 x 20 cm
48 pages
papier FSC
édition reliée
13,50 €

Antoine au Tour de France cyclisme
André Baudin
Julien Caray
22 x 27 cm
152 pages
papier FSC
édition reliée
29,90 €

En vente en librairie et maison de presse
www.editionsgilletta.com

NOUS JOINDRE AU SIEGE OU EN AGENCES

Régie publicitaire/Annonces :
04.93.18.70.00
Rédaction Cannes-Grasse :
04.93.06.37.60
Rédaction Antibes : 04.92.90.40.50
Rédaction Monaco : 033.7783.10.43.90
Rédaction Nice : 04.97.03.24.50

« NICE-MATIN »
Président - Directeur de la publication : Jean-Louis Pelé
Directeur des rédactions : Denis Carreaux
Siège social et imprimerie : Société par actions simplifiée - Groupe Nice-Matin
Capital 6.496.000,00 €
Actionnaire : Avenir Développement
214, bd du Mercantour 06290 Nice Cedex 3
Mail siège : accueil@nicematin.fr
Dépôt légal à parution
CPPAP Print : 0425 C 80665
CPPAP Web : 1125 V 80215
ISSN 0224-5477
Pour usage Norvégien : origine du papier : France - 51% de fibres recyclées - Papier certifié PE.F.C. - Prot. : 0.010 kg/t.
Pour usage UPM : origine du papier majoritaire : Allemagne - 86% de fibres recyclées - Papier certifié PE.F.C. - Prot. : 0.008 kg/t.

Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôlée (D.C.D.)
Supplément Festival de Cannes : XII pages.
Abonnements : www.nicematin.com/abonnement
N° Cristal 09 69 32 83 83
MONACO
N° Cristal 09 33 969 32 83 83
Abo N-MVM 1 an 7j7 375 €
Abo Monaco-Matin 1 an 7j7 425 €
TIRAGE PRÉCÉDENT : Groupe Nice-Matin : 82.212

« NICE-MATIN » adhère au **ARPP**
Autorité de régulation professionnelle de la publicité
23, rue Auguste-Vaquerie - 75116 Paris
PEFC 10-31-3460

GÉREZ VOTRE ABONNEMENT DANS VOTRE NOUVEL ESPACE CLIENT

VOTRE CLUB ABONNÉS

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE POUR :

- régler ou télécharger vos factures
- changer votre mode de paiement
- suspendre votre abonnement pendant vos vacances
- s'inscrire à nos newsletters
- participer à notre jeu du mois et gagner des cadeaux

Connectez-vous sur nicematin.com varmatin.com ou monacomatin.mc
puis cliquez dans le menu sur la rubrique "Mon compte"

nice-matin var-matin monaco-matin

BESOIN D'AIDE ? Contactez-nous par mail à assistance-web@nicematin.fr